



REPUBLIQUE DU SENEGAL

(Ain Souf. - Ain Souf. - Ain Souf.)

Ministère de la Santé

et de l'Action sociale

Agence sénégalaise de

Réglementation Pharmaceutique

Monsieur Général

00000678

N° MSAS/ARP/DISV/SERV.VIG

Dakar, le 20 FEV 2023

Objet : Rappel de lots des spécialités CARBOTOUX Sirop Adulte et Enfant

Monsieur le pharmacien responsable,

L'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP), a été alertée par l'Agence de contrôle des médicaments de la Gambie dans le cadre de ses activités de surveillance du marché, des résultats d'analyses de laboratoire indiquant la présence de taux inacceptables de diéthylène glycol (DEG), produit toxique et nocif, dans le produit CARBOTOUX (Carbocistéine) 250mg/5ml adulte lot n° 21P1217.

Par mesure de prudence en attendant les résultats des investigations entreprises, l'ARP demande aux grossistes répartiteurs de procéder à la mise en quarantaine des lots en stock et au rappel de tous les lots des spécialités CARBOTOUX Sirop Adulte et Enfant et de lui faire un rapport, dans un délai maximum de 07 jours à partir de la date de la signature de la présente.

Sachant compter sur la diligence dans l'exécution de cette présente, je vous prie de croire, Monsieur le pharmacien responsable, à l'assurance de ma parfaite collaboration.

Docteur Oumy Kalsoum NDIAYE NDAO



Dr Oumy Kalsoum
N° 1217

Monsieur le Pharmacien Responsable de DUOPHARM

Ampliations :
MSAS/CAB

Laboratoires PPM